CONCOURS Yu-Gi-Oh! TRADING CARD GAME « Collection Rareté 02 »
(« CAMPAGNE »)

KONAMI DIGITAL ENTERTAINMENT B.V. (« KONAMI »)
CONDITIONS GÉNÉRALES

Admissibilité :

- Les participants doivent résider en France et en Belgique.
- Les employés (ou les membres de la famille des employés) de KONAMI Digital Entertainment B.V., des entreprises associées à la Campagne et de toutes leurs sociétés affiliées ne peuvent pas participer à la Campagne.
- La Campagne est ouverte à tous les membres de Twitter qui répondent aux exigences de localisation.

Acceptation :

- En participant à la Campagne, chaque participant accepte d'être entièrement inconditionnellement lié par les présentes Conditions générales et garantit qu'il répond aux conditions d'admissibilité. Les entrées qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité ne seront pas acceptées.

Durée de la Campagne :

- La Campagne commencera à 12 :00 CET le 24 mai 2024 et se terminera à 12 :00 CET le 26 mai 2024 (la « **Durée de la Campagne** »).
- Les inscriptions seront acceptées en ligne pendant ces 3 jours pour ce prix particulier.

Comment participer :

- Vous pouvez participer à la Campagne comme suit :
 - **Suivre + RT @KonamiFR sur Twitter**
 - **Inclure en commentaire #IPlayYuGiOhTCG**

 Les participants ne peuvent s'inscrire qu'une seule fois. Les participants ne peuvent pas s'inscrire plusieurs fois en utilisant plusieurs adresses électroniques, identités ou appareils pour tenter d'augmenter leurs chances de gagner.

- Konami peut refuser, disqualifier ou annuler toute participation (y compris une participation gagnante) s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes Conditions générales ou si le participant concerné ou toute personne autorisée par le participant à traiter son inscription agit de manière frauduleuse, ou d'une manière envers Konami ou d'autres participants que Konami considère raisonnablement comme inappropriée, illégale ou offensive. Si la participation gagnante est disqualifiée ou annulée, Konami se réserve le droit d'attribuer le prix à un autre participant.

Prix :

- Le gagnant recevra le lot suivant :
 - 1 display Collection Rareté 02
- Les détails des prix seront déterminés uniquement par Konami. Les prix ne sont pas transférables. Toutes les dépenses relatives aux prix, y compris, sans s'y limiter, toutes les taxes locales, relèvent de la seule responsabilité du gagnant.
- Les gagnants devront utiliser les prix exclusivement à des fins privées et il leur est strictement interdit de :
 - Offrir le prix à la vente publiquement, dans les ventes aux enchères (plus particulièrement sur Internet, par exemple via eBay) et/ou sur des plateformes de vente non autorisées ;
 - Utiliser ou autoriser l'utilisation des prix pour des affaires ou des activités commerciales, plus particulièrement à des fins publicitaires ou de marketing en tant que prime, cadeau promotionnel, en tant que prix ou dans le cadre d'une invitation ou d'un forfait vacances non autorisées.

Sélection et notification des gagnants :

- 1 gagnant sera choisi au hasard par/ou au nom de Konami sur Twitter 48 heures après la Campagne.
- Les gagnants seront informés par un message privé sur la plateforme dans un délai de 72 heures à compter de la fin de la fin de la campagne, il leur sera demandé de répondre en indiquant leur adresse postale et leur numéro de téléphone aux fins de la remise du prix.
- Tous les participants ont la responsabilité de vérifier les filtres de courrier indésirable, afin de s'assurer qu'ils peuvent recevoir des notifications.
- S'il est impossible de contacter un gagnant dans un délai raisonnable après la fin de la Campagne ou s'il n'est pas en mesure ou disponible pour accepter le prix en raison de circonstances hors du contrôle raisonnable de Konami, Konami se réserve le droit d'attribuer le prix à un autre participant.
- Konami délivrera tous les prix attribués pendant la Campagne au plus tard le 30 novembre 2023.

Informations personnelles des participants :

- Toutes les informations personnelles recueillies seront **uniquement** utilisées dans le cadre de l'administration de la Campagne, pour contacter les gagnants afin de les informer des prix et de la remise des prix et à toutes les fins connexes nécessaires pour remplir nos obligations en vertu des présentes Conditions générales ou de nos intérêts commerciaux légitimes.
- Pour en savoir plus sur la manière dont Konami utilisera et/ou partagera les informations personnelles recueillies dans le cadre de cette Campagne, sur vos droits relatifs à l'utilisation de vos informations personnelles et comment nous contacter pour toute question, demande ou réclamation, veuillez consulter l'avis de confidentialité sur les médias sociaux et les Campagnes en ligne de Konami que vous trouverez à l'adresse : https://legal.konami.com/kdee/privacy_notice/4/fr/

Droits de Konami :

- Konami se réserve le droit de remplacer le prix par un prix d'une valeur monétaire équivalente ou supérieure si cela est nécessaire pour des motifs indépendants de sa volonté.
- Konami se réserve le droit d'annuler la Campagne s'il n'y a pas suffisamment de participations ou pour toute autre raison, à son entière discrétion.
- La décision de Konami est définitive et sans appel à tous égards pour tous les participants.

Responsabilité :

- Konami exclu toute responsabilité en ce qui concerne les interruptions ou pannes de réseau liées au câble, à Internet ou à d'autres problèmes de réseau pertinents, toute perturbation matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit et toute interruption ou indisponibilité de Twitter pour quelque durée que ce soit.
- Konami ne sera pas responsable si le gagnant n'est pas en mesure d'accepter/de profiter du prix pour des raisons échappant au contrôle raisonnable de Konami.
- Sauf en cas de décès ou de blessures corporelles résultant de sa négligence ou en cas de fraude et dans la mesure où la loi l'autorise, Konami et ses sociétés et agents associés excluent toutes responsabilités découlant de la jouissance du prix ; et/ou tout report, annulation, retard ou modification du prix échappant au contrôle de Konami ; et pour tout acte ou manquement d'un fournisseur tiers.

Approbation :

- La Campagne organisée par Konami n'est en aucun cas sponsorisée, approuvée, administrée par ou associée à Twitter
- Tous les participants dégagent Twitter de toute responsabilité.

Généralités :

- La Campagne est soumise à toutes les lois et réglementations locales et internationales en vigueur.
- L'opérateur de la Campagne est Konami Digital Entertainment B.V. sis à 14-16 Sheet Street, Windsor, SL4 1BG, Royaume-Uni, numéro de TVA : GB 579 118 802.